

DÉCEMBRE 2024

VILLE DE
SOUSTONS

SOUSTONSINFOS

Votre magazine d'informations municipales



SOUSTONS MA VILLE
Le bilan des rencontres
de quartiers

DOSSIER
Schéma cyclable
et ville apaisée

PORTRAIT
Jean Ooghe

SOMMAIRE



17



9



24

4 SOUSTONS EN IMAGES

6 LES GRANDS PROJETS

Vous garantir un service public de qualité au quotidien

9 DOSSIER

Schéma Cyclable et ville apaisée

17 SOUSTONS, MA VILLE

Les rencontres de quartiers

Trois soustonnais au cœur des Jeux

Olympiques !

20 L'AGENDA PARTAGÉ

21 EXPRESSIONS POLITIQUES

22 LE CARNET

24 PORTRAIT

Jean Ooghe - "Ultra Résistant"

Bulletin Municipal de la ville de Soustons – **Directrice de la publication** Frédérique Charpenel **Contact** Service Communication, Fabrice Gaujacq, responsable de la communication - communication@mairie-soustons.fr **Rédaction** Fabrice Gaujacq **Conception Maquette et mise en page** Laurence Morin www.esens-creation.fr **Impression** Imprimerie d'Albret (Soustons) **Distribution** DistriExpress64 (Anglet) **Crédits photos** Ville de Soustons - Christophe Castagné (Rawmer) - Waaz - Christophe Viarouge - Baptiste et Laurence Scart - Elegant Design - Agence Esens **Dépôt légal à parution** - **Tirage** 6.000 exemplaires

Ville de Soustons – 9, place de l'Hôtel de Ville – 40140 Soustons – Tel : 05 58 41 50 11 – Mail : contact@mairie-soustons.fr – site internet : www.mairie-soustons.fr
Horaires d'ouverture – Lundi au vendredi – 8h30/12h – 13h30/17h30 (sauf vendredi 17h) – Permanence le samedi de 9h30 à 12h



Chères Soustonnaises, Chers Soustonnais,

Une nouvelle année s'achève sans qu'on ait vu le temps passer. Une année que j'ai souhaitée, avec mon équipe municipale, placer plus particulièrement sous le sceau de l'écoute de vos attentes et de vos besoins.

C'est pour cela que nous sommes venus tout au long de l'année à votre rencontre dans vos quartiers. Vous avez été plus de 400 à venir partager avec nous ces petits déjeuners, quelques fois sous la pluie, mais toujours dans la bonne humeur.

Ces rencontres, où nous avons pu échanger avec chacune et chacun d'entre vous, ont été l'occasion d'entendre vos tracas quotidiens.

Depuis, quand cela a été possible, nous avons pu entreprendre certains des travaux nécessaires : changer de place les poubelles, tailler un arbre, boucher un trou....

Je sais que ces détails sont aussi importants que les grands projets que nous portons pour notre ville. Soyez assurés que, même si nous n'avons pas pu tout régler, nous travaillons et planifions les travaux un peu plus lourds et coûteux.

Vous nous avez aussi dit, et cela nous a fait plaisir, que vous trouviez que notre ville avait embelli. Continuer à travailler sur le bien commun qu'est notre environnement paysager et patrimonial fait partie de nos priorités.

En ce sens, nous avons, cette année, requalifié l'avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny en y créant de larges trottoirs, des places de parking au plus près des commerces, en la végétalisant et en marquant au sol la place des vélos.

Pour les sportifs, 2 terrains de Padel-tennis, que nous avons souhaité intégrer au paysage., ont vu le jour sur la plaine de l'Isle Verte, et les travaux de rénovation du stade Rémy Goalard ont débuté.

L'année 2025, quant à elle, verra notre place des arènes se transformer.

Mais comme je le disais plus haut, vous garantir des services publics de proximité de qualité est sans aucun doute le plus grand de nos projets. Je reviens du Congrès des Maires où, quelles que soient nos sensibilités politiques, nous avons, sous la motion "heureusement les communes", souhaité redire et réaffirmer le rôle des communes dans la vie des individus, de la naissance jusqu'au dernier souffle de vie.

C'est ce que j'ai souhaité souligner dans ce bulletin municipal en mettant en valeur l'ensemble de nos services et agents qui, sous notre impulsion politique, et sur le terrain, œuvrent à cela tous les jours. Je sais que vous en avez conscience. De même, je suis fière aussi que la notion de « vivre ensemble », que nous avons chevillée au corps avec mon équipe, se construise chaque jour avec chacun d'entre vous.

C'est la raison pour laquelle, cette année encore, je voudrais très sincèrement vous remercier pour cette faculté que nous avons en commun, à Soustons, à nous "réunir", à prendre soin les uns des autres.

Et comme Noël approche, quoi de plus festif que de nous retrouver, le week-end du 13, 14 et 15 décembre, pour attendre avec les enfants le père Noël, qui devrait accoster le vendredi sur les berges du lac, pour aussi flâner sur le marché des créateurs en centre-ville, et pour nous réunir devant le feu d'artifice qui sera tiré comme l'année dernière, depuis les arènes.

Au nom de toute mon équipe, je vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année.

Bien cordialement,

J. Charpenel



01 Le "Forum des associations", au centre de la dynamique collective

C'est l'évènement qui fait naître les vocations ou qui relance les bonnes résolutions de la rentrée ! Le "Forum des associations" a une nouvelle fois trouvé son public et connu un franc succès populaire au boulodrome municipal. **Les 70 associations présentes pour cette édition 2024 ont encore été sources d'inspiration** auprès des jeunes, des adultes et des seniors soustonnais, tous prêts à s'engager pour une nouvelle saison culturelle, citoyenne, solidaire, ludique, sportive ou éco-responsable.

02 Plus qu'un club, une identité

La grande famille du rugby soustonnais s'est réunie le 24 septembre dernier autour de Mme le Maire et ses élus pour **lancer la rénovation du stade Rémy Goalard et poser symboliquement la 1^{ère} pierre du chantier**. Pour témoigner de la réussite de la formation soustonnaise, de l'ambiance familiale qui règne dans ce club, et de notre attachement indéfectible à l'institution bleue et blanche, cette cérémonie était parrainée par **Olivier Klemenczak, Soustonnais et pur disciple de l'Ecole de Rugby Soustonnaise**, actuellement joueur professionnel de rugby à la Section Paloise Béarn Pyrénées, accompagné du Président de cette même Section Paloise Béarn Pyrénées, **Bernard Pontneau, Soustonnais lui aussi**.



03 La vie en rose !

Record historique pour l'édition 2024 de « La Soustonnaise en liberté » avec la mobilisation de 800 participants, au départ de la course/marche solidaire de 6,2 kilomètres en bord de lac, organisée par la ville de Soustons.

C'est une vague rose et joyeuse qui a déferlé sur la plaine de l'Isle Verte, le dimanche 20 octobre, pour soutenir celles qui combattent au quotidien le cancer du sein.



04 Unis comme toujours et à jamais !

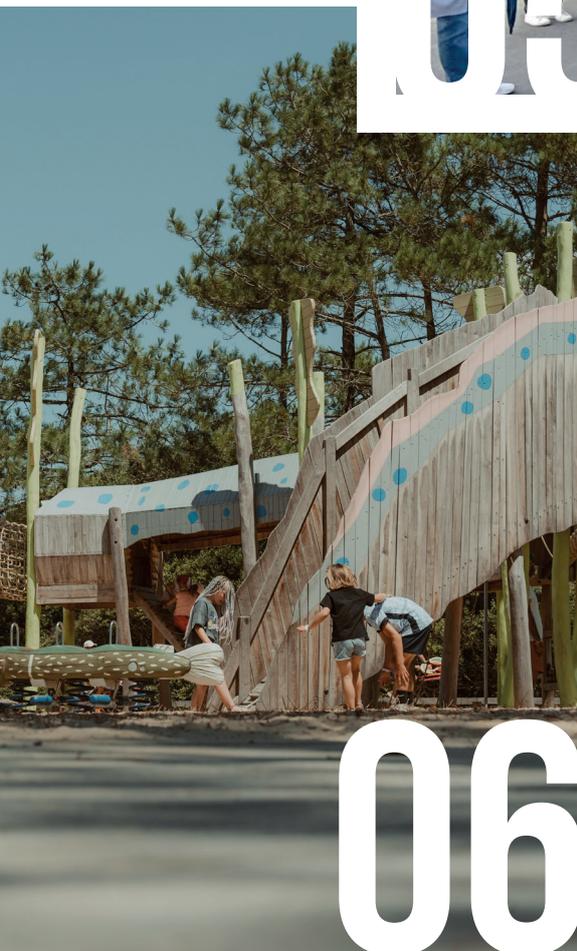
Le 25 août dernier, Soustons a été le théâtre des célébrations du 85^{ème} anniversaire de l'évacuation de 1939 des populations haut-rhinoises vers les Landes. Près de 1 500 personnes, landaises ou alsaciennes, ont célébré cet anniversaire dans une ambiance solennelle et fraternelle. Ce moment nous rappelle que face aux turbulences du monde actuel, il est toujours bon d'aller chercher dans notre passé une boussole pour rester ancrés sur notre héritage humaniste.

05 La rénovation et l'agrandissement de l'école Gensous, symbole de la dynamique familiale de la ville

74 ans après sa construction initiale, 45 ans après un premier agrandissement, l'école maternelle Gensous, qui a vu grandir dans son enceinte plus de trois générations de soustonnais, a vécu ce vendredi 27 septembre, un moment important de sa longue histoire. Mme Frédérique Charpenel et ses élus, accompagnés de Mme le Préfet des Landes, ont officiellement inauguré la rénovation totale et l'agrandissement de cet établissement scolaire emblématique qui a permis de créer une classe supplémentaire et qui accueille aujourd'hui 178 élèves de 3 à 6 ans.

06 Soustons plage, une station nature à vivre toute l'année

Finalisé depuis fin juin 2023, l'aménagement durable de Soustons Plage vient de clôturer sa deuxième saison estivale dans son nouvel écrin, au cœur d'un espace naturel privilégié, valorisé et préservé. En rééquilibrant les mobilités sur le site, en faisant la part belle aux déplacements piétons et cyclistes, en connectant la plage océane au lac marin, en créant une unité de lieu de balade et de loisirs, la ville de Soustons veut inscrire durablement Soustons comme une destination loisirs de pleine nature à l'année, pour les Soustonnais et pour les touristes.



SERVICES PUBLICS

VOUS GARANTIR UN SERVICE PUBLIC DE QUALITÉ AU QUOTIDIEN

Pour concrétiser sur le terrain **l'exigence qu'elle s'est fixée de maintenir un haut niveau de service public de proximité**, la ville de Soustons peut compter sur **un effectif de 224 agents territoriaux** (effectifs Mairie, CCAS et Ehpad des 5 étangs cumulés).

Pour ces agents, qu'ils soient administratifs, animateurs, techniciens spécialisés ou personnels de santé, la feuille de route est claire : **s'engager collectivement pour faciliter le quotidien des soustonnais et faire en sorte que Soustons soit une ville agréable à vivre.**



LA PETITE ENFANCE, L'ENFANCE, LA JEUNESSE, ET LE SPORT, AU CŒUR DE LA DYNAMIQUE COMMUNALE

A Soustons, **le Pôle Enfance Jeunesse et Sports est la porte d'entrée de tout ce qui concerne la petite enfance, l'enfance, la jeunesse et le sport.** Depuis la rentrée de septembre 2024, **633 familles se sont inscrites pour bénéficier des services** qu'il propose.

Sur le Pôle, ils sont 21 agents mobilisés à l'année pour insuffler à notre jeunesse soustonnaise le plaisir du jeu, du sport, de la connaissance, de la découverte et du partage.

Ils encadrent **les activités extrascolaires des accueils de loisirs (Ducret pour les 3-6 ans et Isle Verte pour les 6-11 ans)** où se retrouvent régulièrement le mercredi et durant toutes les vacances scolaires, **une centaine d'enfants soustonnais.**

Ils sont également en charge **des activités périscolaires organisées**

chaque jour et des activités de l'école de la nature (créée depuis septembre 2021), en collaboration avec les services Forêt et Transition écologique de la ville. Ils animent les **nombreuses activités sportives** proposées par la ville. **Le « multisports », dédié aux plus jeunes (du CP au CM2)**, sur le temps périscolaire en semaine et tous les mercredis matins, permet la découverte et l'apprentissage de nombreuses et diverses disciplines sportives.

Le « Plateau Sport Santé » du mercredi soir et le « Senior Sport Santé » du jeudi matin viennent compléter avec un grand succès auprès des adultes actifs et des retraités, une offre variée et adaptée à chaque génération. Enfin, **les animateurs se déplacent régulièrement à l'Ehpad des 5 étangs** pour offrir aux résidents des séances dynamiques et adaptées de réveil musculaire. Ils accompagnent également dans leurs



activités collectives **les 103 adolescents, âgés de 11 à 17 ans, inscrits à l'Espace Jeunes.** Convivial, festif et créatif, cet espace jeunes tente de développer chez les adolescents la force de proposition et le dynamisme de chacun aboutissant régulièrement sur des projets de groupes artistiques (voir photo), ludiques, solidaires ou citoyens.

Du côté des écoles publiques (**Ecole maternelle Gensous et école primaire de l'Isle Verte**), où sont scolarisés **555 enfants de 3 à 11 ans**, la ville de Soustons déploie **18 agents sur les deux établissements.**



A l'école maternelle, **huit assistantes territoriales spécialisées (ATSEM)** aident le corps enseignant dans la gestion quotidienne des classes, assurent le service de restauration le midi, accompagnent les enfants sur les transferts qui les mènent à la cantine et vers les bus scolaires. Elles s'occupent aussi de l'entretien aidées par 2 agents supplémentaires.

A l'école élémentaire, **7 agents techniques sont engagés sur la structure**. Ils gèrent l'entretien de l'école et le service à la cantine. Sur les deux établissements, **un référent spécialisé dans la restauration collective** fait le lien avec le Pôle Culinaire de MACS, dans la gestion quotidienne du service des repas.

A la **crèche municipale (Pom'd'Api)**, pour accueillir occasionnellement ou régulièrement, et dans les meilleures conditions, les 63 tout-petits soustonnais inscrits à l'année, **c'est une équipe de 14 agents qui est mobilisée**. Ces agents assurent un accueil maximal de 32 enfants par jour, toute la semaine, avec des mesures strictes d'encadrement, de sécurité et d'hygiène.

C'est cette même équipe qui anime le Lieu d'Accueil Enfants Parents, espace de jeux et de rencontres pour les enfants et les parents. Enfin, depuis septembre 2024, **un agent anime la « Maison des Parents, des Familles et des 1000 premiers jours », lieu dédié à la parentalité** qui propose aux familles des ateliers, des rencontres et des animations.



L'ATTACHEMENT DE LA VILLE À SON ENGAGEMENT SOCIAL

Être à l'écoute des besoins, ne laisser personne sur le bord du chemin, permettre à chacun de bien vieillir à Soustons, c'est le défi quotidien qui est lancé **aux 83 agents en charge de l'engagement social de la commune**.

Le **CCAS** constitue l'outil principal de la commune pour mettre en oeuvre les solidarités et organiser l'aide sociale au profit des habitants de la commune.

Avec ses 9 agents, il lutte contre l'exclusion, accompagne les personnes âgées, soutient les personnes souffrant de handicap et apporte des réponses sociales aux familles.

Depuis septembre 2023, les agents du CCAS sont également **des référents « France Services »**, structure mise en place par l'Etat pour faciliter les démarches administratives des citoyens.

La Maison des citoyens « La Passerelle » complète l'offre de services proposés

par le **CCAS**. Elle a pour missions de lutter contre l'isolement et la précarité, de répondre aux besoins des habitants par des activités et des animations, de construire des projets d'accompagnement et de sensibiliser à la culture.

Enfin, **l'épicerie solidaire, ouverte depuis 2020**, permet à des personnes qui rencontrent des difficultés, de trouver un soutien et un accompagnement social par le biais **d'un accès facilité à des produits de consommation**.

À l'Ehpad des 5 étangs, 74 agents spécialisés permettent de garantir le confort, la sécurité et le bien être des 93 résidents permanents, et de proposer une grande diversité des soins avec des aides-soignantes, infirmières, ergothérapeute, psychomotricienne, psychologue, cadres de santé, médecin coordonnateur, assistants de soins en gérontologie.

LES SERVICES, POUR RETROUVER L'ADN CULTUREL ET FESTIF APRÈS LA PARENTHÈSE COVID

Sevrée de rassemblements populaires et de joies collectives durant l'épisode COVID, **la ville de Soustons a souhaité très rapidement recouvrer le sens de la fête et réaffirmer son ambition de permettre l'accès à la culture pour tous**. Faire vivre avec réussite **la 3^{ème} Fête (Fêtes de Soustons) et la 2^{ème} course pédestre (10km de Soustons) du département des Landes en termes de fréquentation** n'est pas un engagement anodin et demande, au-delà d'une

forte sollicitation de bénévoles, une organisation et une sollicitation au sein des services municipaux très importantes.

Il en va de même pour tous les autres événements organisés par la commune (Saison culturelle, Fêtes, Festivals, Forum des Associations, etc.) pour lesquels, tant sur le plan de l'organisation que sur le plan de la sécurité et de la logistique, les services municipaux sont régulièrement sollicités.



Le service « Evènements » des services techniques de la ville est le « **service support logistique** » de la **grande majorité des évènements associatifs organisés sur la commune.**

En 2024, Soustons a été le théâtre de **près de 140 évènements** (évènements communaux et associatifs cumulés).

Enfin, la **Médiathèque**, inaugurée en 2020 et qui rayonne désormais bien au-delà de nos frontières communales, atteint désormais **les 5000 adhérents (dont près de 40% de la population soustonnaise).** Ses six bibliothécaires offrent un accès à la culture et à l'information pour tous les publics, toute l'année et au quotidien, avec une variété importante de contenus et d'animations.

LES SERVICES TECHNIQUES, AU CENTRE DE L'ORGANISATION ET DES SOLLICITATIONS

Entretien des espaces publics (voirie, espaces verts, terrains sportifs, forêt communale, entrée de plage, parcs, jardins), veiller à la propreté de la ville, et réaliser les travaux nécessaires à l'entretien des bâtiments communaux, telles sont les missions des services techniques de la ville qui possèdent, de façon immuable, le **plus fort contingent d'employés communaux.** Avec 45 agents, les services techniques jouent un rôle central dans l'amélioration du cadre de vie des soustonnais.

Cette année, les services techniques ont effectué **plus de 500 interventions (maintenance, réparations, aménagements) sur les seuls bâtiments communaux** (écoles, crèche, gymnases, salles associatives, espace culturel, etc...). Ils répondent régulièrement dans le cad-



re de leurs missions et compétences aux sollicitations qui concernent les problèmes, dégâts, dysfonctionnements ou dégradations sur l'espace public. A leurs côtés, le **service d'entretien des bâtiments communaux**, composé de 6 agents, veille à la propreté des salles municipales, des écoles, des salles associatives, des espaces culturels, des structures sportives (stades et gymnases), du bâtiment du Pôle social, de la police, de la crèche, et celui de la Mairie.

EN MAIRIE, DES SERVICES EN CONTACT DIRECT AVEC LES CITOYENS

A la mairie, le service état-civil est la **porte d'entrée de toutes les demandes d'informations.** Quatre agents répondent quotidiennement aux questions qui leur sont posées.

Ce service, responsable de la tenue des registres d'état civil (mariages, naissances, décès), de la gestion du cimetière, de l'organisation des élections et des campagnes de recensement, gère surtout **l'enregistrement et la délivrance des pièces d'identité** (cartes d'identité et passeports). Depuis le début de l'année 2024, **il en a délivré 3600.**

Autre service en contact avec les citoyens, celui de **l'Aménagement du territoire.** Il informe et oriente les particuliers comme les professionnels dans leurs projets de construction ou d'aménagement.

Il a récemment (en 2023) créé sa **branche Transition écologique** pour prendre en compte le développement durable dans tous les projets communaux, et recruté une chargée de mission, dédiée à la réalisation sur trois ans d'un **Atlas de la Biodiversité Communale.**

UNE POLICE DE PROXIMITÉ, AU PLUS PRÈS DES SOUSTONNAIS

La police municipale à Soustons est composée de **8 agents.** Ils interviennent au quotidien pour **effectuer des missions de prévention et assurer le bon ordre, la tranquillité, la sécurité et la salubrité publique sur le territoire communal.** Ils assurent la sécurité à l'arrivée et à la sortie des enfants aux abords des deux établissements scolaires publics, et veillent à la sécurité de la population sur les grands évènements communaux et les cérémonies officielles. Ils sont aussi en charge de **la gestion du domaine public, des marchés, et de la gestion de la taxe de séjour.**

UN PÔLE RESSOURCES, GARANT DE LA BONNE GESTION DE LA VILLE ET DE LA MISE EN ŒUVRE DES ORIENTATIONS DES ÉLUS

La plupart des services liés au Pôle ressources se trouve en mairie. La direction générale, le secrétariat du maire, et la communication (4 agents) sont **mobilisés pour mettre en œuvre les orientations des élus** (organisation générale des services, gestion des interventions des élus, organisation des réunions et conseils municipaux, courriers, documents administratifs, informations destinées au public). Le service comptabilité (2 agents), service gestionnaire des finances et celui des ressources humaines (2 agents) qui assure la gestion administrative du personnel communal, les payes, les marchés publics, et la prévention des risques au travail **sont des services supports au bon fonctionnement et à la bonne gestion de la structure territoriale.**

Enfin **les archives municipales**, situées rue Neuve, préservent l'histoire de toute la documentation administrative de la ville de Soustons.

SCHÉMA CYCLABLE ET VILLE APAISÉE

Pour améliorer et sécuriser les déplacements de chacun sur l'espace public, qu'il soit automobiliste, cycliste, personne à mobilité réduite ou piéton, la ville de Soustons s'engage dès le début 2025, sur le concept de « ville apaisée », une initiative mise en place par de plus en plus de communes en France.

Cette mesure vise à **réduire les vitesses de circulation sur des parcours sécurisés** où chacun peut se déplacer en toute tranquillité, **en créant un maillage cyclable communal** appelé «**Schéma Cyclable Local**», offrant de possibles connexions des quartiers avec le centre-ville.

Ce concept **vient renforcer tous les aménagements déjà réalisés*** et **asseoir durablement Soustons, comme une ville apaisée, à vivre en toute sécurité.**



(*Aménagement du rond-point de Quina, création de la zone piétonne le long de la route de St Geours de Maremne, création d'une zone de rencontre 20km/h lors de l'aménagement de la rue Daste, aménagement d'une voie douce Est/Ouest connectant l'étang de Soustons au parc de la Pandelle par l'arrière du collège, la rue du lavoir et la rue du 19 mars 1962).



À L'ÉCOUTE DE LA PRATIQUE DES SOUSTONNAIS

Aujourd'hui, le vélo n'est plus seulement un objet de loisir ou d'activité sportive, **il est devenu un mode de déplacement à part entière, une alternative très efficace sur les courtes et les moyennes distances.** Il est aussi **un gage d'intérêt économique** (300 à 500 € d'économies par mois par rapport à la voiture), **environnemental** (amélioration de la qualité de l'air et réduction des nuisances sonores) **et source de bienfait en termes de santé publique** (40% de risques cardiovasculaires et de cancer en moins).

À Soustons, nous avons **la chance d'avoir un territoire propice à l'utilisation du vélo.** Le climat y est favorable durant une grande partie de l'année, la topographie est peu accidentée, les trajets domicile-travail souvent courts et les nombreux services et équipements sont répartis sur l'ensemble de la ville. Tout est donc réuni pour que les Soustonnaises et les Soustonnais adoptent, s'ils le souhaitent, des alternatives douces (à vélo ou à pied) à leurs déplacements. **Encore faut-il que ces trajets soient sécurisés aussi bien sur des voies dédiées, que sur des espaces partagés avec les voitures !**

Face à ce contexte, **la ville de Soustons est convaincue que l'utilisation du vélo est source d'intérêt collectif.** Avant de se lancer dans la promotion de son usage quotidien, elle a voulu au préalable **consulter ses habitants afin de cerner au mieux leurs attentes.**



Aussi, **une enquête en ligne, menée auprès des Soustonnais de tout âge en mars 2023,** et intitulée « Le vélo : une alternative crédible à la voiture pour les déplacements du quotidien » **a permis de dresser un état des lieux de l'utilisation du vélo sur la commune. Elle a aidé à recueillir des informations sur les habitudes de déplacement, les itinéraires fréquentés et les attentes des Soustonnais sur de nombreux trajets vélo.** Elle montre, entre autres, que **la sécurité des cyclistes est le principal frein à l'usage du vélo.**

Dans la foulée, **un questionnaire spécifique a été adressé, via les familles, à tous les enfants soustonnais de 6 à 16 ans.** Cette enquête a révélé qu'ils possédaient quasiment tous un vélo, ou à défaut une trottinette, qu'ils l'utilisaient pour 78% d'entre eux, pour des déplacements de proximité, pour se rendre à leurs activités extra-scolaires, sur la plaine de l'Isle Verte, pour aller à l'école, à la Médiathèque, au centre de loisirs, ou se balader, le plus souvent accompagné d'un adulte (78 % également).

Le retour de ces questionnaires a clairement identifié un périmètre prioritaire et fortement utilisé, situé en

centre-ville, entre la Pointe des Vergnes et le parc de la Pandelle. Cet espace très fréquenté est **défini comme zone prioritaire à la modération des vitesses et à la priorisation des actions** (besoins de parkings à vélos).

Une fois le pouls de la population et des usagers pris en compte, **Mme le Maire, accompagnée d'une délégation d'élus municipaux et de techniciens « mobilités » de MACS, a organisé, in situ et à vélo, une "visite exploratoire" en cœur de ville,** pour évaluer l'offre cyclable, en visitant les principaux axes identifiés par les répondants.

Enfin, **en juin et octobre 2023, deux "ateliers-débats" ont été ouverts aux habitants** (sur inscription). Ils ont permis de travailler de manière collaborative et ludique sur le réseau cyclable et les voies de circulation, à l'aide de cartes.

Ces échanges ont mis en lumière des problématiques locales de sécurité, de saisonnalité du trafic, et identifié les continuités cyclables manquantes.

Guidée par cette concertation, la ville de Soustons **a décidé de commencer à améliorer les conditions de circulation.**



7 AU 23 MARS 2023
Enquêtes en ligne



31 MARS 2023
Visite exploratoire à vélo



24 MAI 2023
Atelier/débat n°1



5 OCTOBRE 2023
Réunion Comité de pilotage n°1



29 NOVEMBRE 2023
Atelier/débat n°2





L'enquête auprès des 6/16 ans a révélé qu'ils possédaient quasiment tous un vélo, ou à défaut une trottinette, qu'ils l'utilisaient pour 78% d'entre eux, pour des déplacements de proximité



C'est ainsi qu'elle veut déployer, dès janvier 2025, le dispositif de "ville apaisée", dispositif qui s'engage sur un plan de modération des vitesses et qui vise à favoriser une meilleure cohabitation entre les usagers.

Dans un second temps et pour répondre aux nouvelles "lignes de désir" exprimées par les habitants, la ville de Soustons va engager les études nécessaires avec ses partenaires pour rendre cyclable l'axe Quina-Cramat et permettre les traversées des routes départementales qui mènent aux quartiers Hardy et Costemale.



PAROLES D'ÉLUE



FRÉDÉRIQUE CHARPENEL
Maire
de Soustons



Soustons va devenir « une ville 30 » en 2025. Quelles motivations ont guidé cette décision ?

Quand je parle au quotidien avec des familles, beaucoup m'interpellent sur leurs craintes de laisser leurs enfants partir en vélo. Parallèlement, je reçois aussi beaucoup de courriers qui me font part de vitesses excessives. Alors quand on commence à travailler sur un schéma cyclable pour notre ville, s'appuyant sur nos pistes cyclables existantes, très vite le concept de « ville apaisée » s'est imposé à nous. Ce concept offre deux avantages, celui de permettre à tous de circuler mieux, que l'on soit automobiliste, cycliste ou piéton et celui de mieux vivre ensemble sur un même espace.

Est-ce que vous pensez sincèrement que cela va être facile de rouler à 30 km/h ?

Je m'y entraîne moi-même depuis que ce concept nous a été présenté. Ce ne sera pas facile ! On a tous l'habitude de circuler plus vite

malheureusement. Cela change notre manière de conduire. Je circule aujourd'hui à 37 km/h là où, assez facilement, j'étais à 50 km/h avant. Je respire mais j'ai encore quelques efforts à faire... (rires).

Comment embarquer et accompagner le plus grand nombre dans cette nouvelle aventure ?

Avec mon équipe municipale, nous avons souhaité déployer ce concept à travers une démarche fédératrice autour du « vivre ensemble », du « circuler ensemble ». Nous sommes à Soustons, une ville qu'on nous envie pour son bien-être. S'embarquer pour une « ville apaisée », c'est en réalité profiter encore plus de l'environnement qui nous entoure, c'est prendre une grande respiration. Nous pouvons quelque peu modifier nos habitudes. Participer au concept de « ville apaisée », c'est aussi décider de partir de chez soi 45 secondes en avance pour amener ses enfants ou petits-enfants à l'école, pour avoir une conduite "apaisée" sur le chemin. Je pense que ces 45 secondes d'anticipation en valent la peine !



22 JANVIER 2024
Réunion Comité de pilotage n°2



12 JUIN 2024
Comité de pilotage de restitution



JUILLET 2024
Lancement de création de la campagne de communication

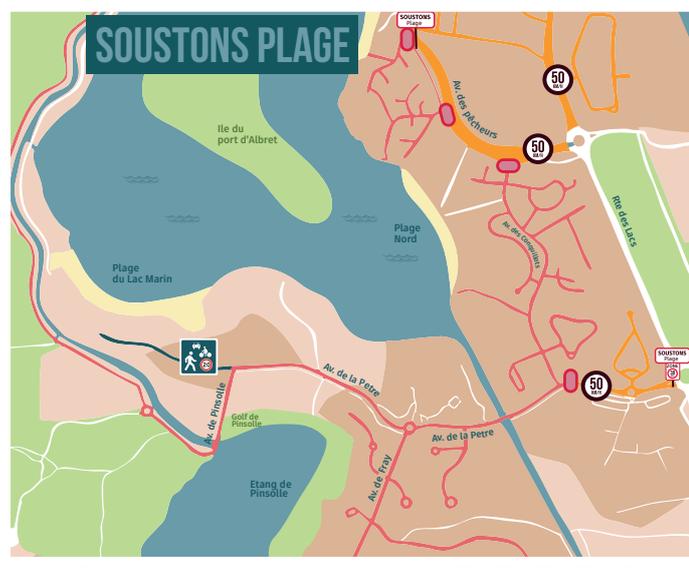


2 DÉCEMBRE 2024
Réunion publique « Schéma Cyclable Local et Ville apaisée »



JANVIER 2025
Lancement de la campagne de communication et mise en place du concept « ville apaisée »

SOUSTONS PLAGE



SOUSTONS



Av. du Port d'Albret

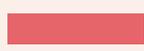
Rue des Montagnottes



SOUSTONS



Entrée de ville
"Ville 30 km/h"



Zone 30 km/h



Axe maintenu à
50km/h (dans la
ville à 30km/h)



Zone de rencontre
cœur de ville
étendue en 2026



Porte
zone 30 km/h



Plateau traversant
existant 30km/h



Vélorue



Chaudiou



Double sens
cycliste

PAS D'HARDY

Rte de Tosse

Avenue du Lac

Avenue de Galleben

Av. de LaBouyrie

Av. de Huningue

Av. Mal Leclerc

Av. Mal de Lattre
de Tassigny

Av. de Quina

Rue Nicot l'Étang

Rue Daste

TENIC

PLAN DE MODÉRATION DES VITESSES

"VILLE APAISÉE"



LEXIQUE DE CIRCULATION DANS UNE « VILLE APAISÉE »

A comme Apaisée

Le concept de « ville apaisée » repose sur un principe de limitation de vitesse à 30 km/h dans le centre, avec des voies structurantes maintenues à 50 km/h et une zone de rencontre à 20 km/h, en hyper-centre.

30
KM/H50
KM/H

P comme Porte Zone 30

Marquage au sol à partir duquel la vitesse du trafic est modérée pour favoriser la cohabitation de tous les usagers de la voirie. La vitesse maximale autorisée est de 30 kilomètres par heure pour tous les véhicules.

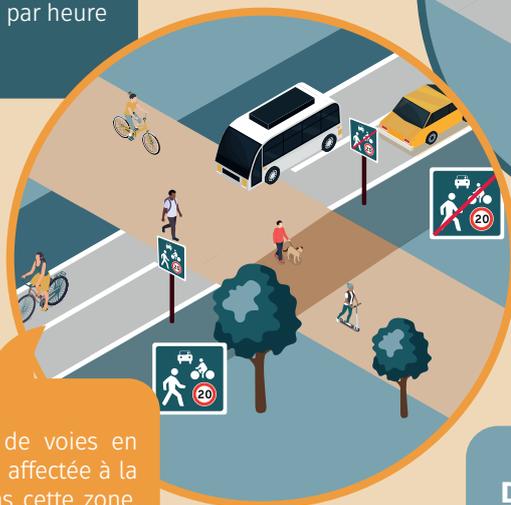
V comme Vélorue

Voie sur laquelle la circulation des cyclistes est favorisée avec un marquage spécifique au sol.

C comme Chaucidou

Chaussée à voie centrale banalisée sans marquage axial et entourée de deux couloirs. Les véhicules motorisés circulent sur la voie centrale bidirectionnelle et les cyclistes sur les accotements appelés « rives ».

Les véhicules se déplacent sur la rive lorsqu'ils sont amenés à se croiser, ou se rangent derrière le cycliste.



Z comme Zone de rencontre

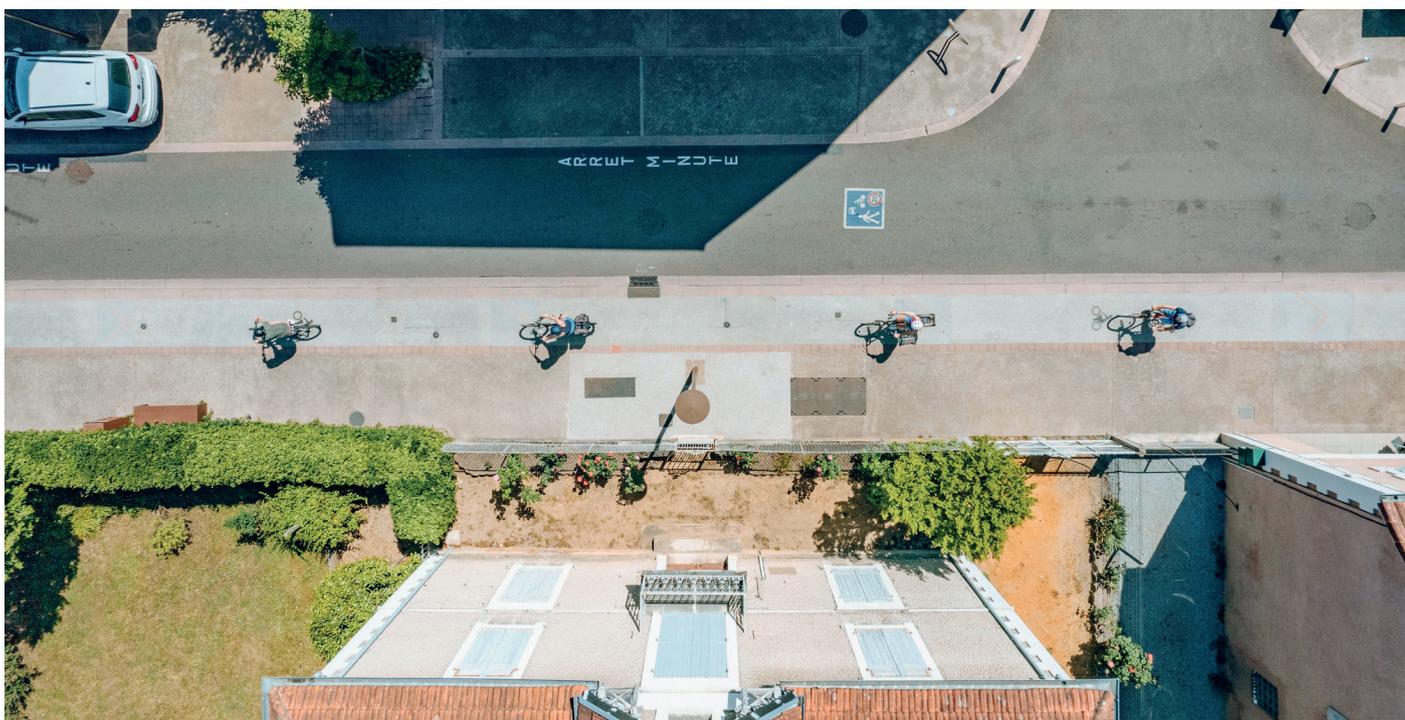
Section ou ensemble de sections de voies en agglomération constituant une zone affectée à la circulation de tous les usagers. Dans cette zone, la vitesse est limitée à 20 km/h. Les piétons sont autorisés à traverser la chaussée à n'importe quel endroit et bénéficient de la priorité sur les véhicules (exemple rue Daste ou future place des arènes).



D comme Double sens cyclable

Voie de circulation sur laquelle les cyclistes peuvent remonter en sens interdit.





« SOUSTONS, VILLE APAISÉE », MODE D'EMPLOI

Le concept de ville apaisée à Soustons repose sur un principe de limitation de la vitesse à 30 km/h dans le centre, avec des voies structurantes maintenues à 50 km/h, et une zone de rencontre à 20 km/h, en hyper-centre.

Les panneaux "zone 30", placés à chaque entrée de ville, vont indiquer cette limitation. Cependant des tronçons à 50 km/h seront maintenus sur les routes menant à Azur, Magescq, Saint-Geours-de-Maremne, Vieux-Boucau, mais aussi sur l'avenue de l'Espérance, la route de l'Étang d'Hardy, et l'avenue de Quina et de Cramat. Ces sections seront signalées au sol par des marquages distinctifs « 50 ».

Sur les rues à sens unique (rue Daste, allée du Parc, rue Emile Nougaro) les double-sens cyclables deviendront possibles.

Des aménagements spécifiques sécuriseront les itinéraires majeurs, avec des carrefours aménagés (comme au rond-point de Quina), des chaucidous (chaussées à voie centrale banalisée), des vélorues et des zones de rencontres.

Les chaucidous seront d'abord installés sur l'avenue de Huningue, rue de Moscou, de Pontneau, et sur la route de Mora. Les vélorues seront aménagées sur plusieurs avenues, notamment l'avenue du Gay, ou la route de Labagnère par exemple.

En 2025, de nouveaux stationnements vélos seront créés à travers la ville, près des écoles et de la plaine de l'Isle Verte (arceaux vélos, abris couverts).

“ Les panneaux “zone 30 km/h” vont indiquer cette limitation, cependant des tronçons 50 km/h seront maintenus



LA « VILLE APAISÉE », UN PROJET PÉDAGOGIQUE COLLECTIF

Dans les prochaines semaines, la mise en œuvre sur l'espace public du concept de « ville apaisée » sera accompagnée d'une campagne de communication, d'information et de sensibilisation déployée sur l'ensemble du territoire communal, à partir de visuels et de messages pédagogiques et positifs.

Les messages nous invitent à nous déplacer avec plus de bienveillance et de sérénité. Ce seront **31 visuels qui seront déployés** au final, à la fois sur des panneaux signalétiques aux endroits des "zones 30" concernées, sur les grands axes et sur les 7 panneaux d'affichage public habituels.

Il y aura **3 types de panneaux** :

- un qui rappelle la nouvelle limitation à 30km/h,
- un à proximité des écoles orienté sur la protection des enfants,
- un sur les axes principaux qui promeut le partage de l'espace.



“ Les études montrent que 90 % des piétons survivent à un choc à 30 km/h, contre seulement 20 % à 50 km/h. ”

UNE ACTION SUR LE LONG TERME BASÉE SUR LA PÉDAGOGIE

Pour accompagner le concept de « ville apaisée », **des actions éducatives sont menées, notamment auprès des enfants de CM1 et CM2 dans le cadre de la pause méridienne à l'école.** D'autre part, les enfants du CMJ ont souhaité devenir les ambassadeurs de ce concept.

Une campagne de communication sera diffusée dans les bâtiments publics et les commerces partenaires. **Les affiches, dotées de QR codes, permettront d'accéder à des informations pédagogiques mises en ligne sur le site de la ville.**

Dans l'espace public, des panneaux sensibiliseront à la réduction de la vitesse. Près des écoles, des messages spécifiques, tels que "À Soustons, nous

prenons soin des enfants", rappelleront l'importance de cette démarche.

Tous les acteurs de l'aménagement de Soustons, publics ou privés, seront sensibilisés pour intégrer les pratiques cyclables dans les nouveaux aménagements. Les travaux récents de la rue Daste, de la rue du Lavoir et de l'avenue de Lattre Tassigny, avec leurs aménagements cyclables, en sont des exemples concrets.

Enfin, **des comptages de vitesse avant et après l'application de la "ville à 30", permettront d'évaluer l'efficacité du dispositif.** Des aménagements supplémentaires seront réalisés si nécessaire pour atteindre les objectifs.

Les avantages de la ville à 30km/h

La nouvelle réglementation des vitesses vise à ajuster les vitesses pratiquées et à réduire les excès, comme le montrent les premiers relevés. **L'objectif est une réduction de 20 % de la vitesse moyenne,** impactant peu les temps de trajet des automobilistes tout en améliorant la sécurité des modes doux. Les études montrent que **90 % des piétons survivent à un choc à 30 km/h, contre seulement 20 % à 50 km/h.**



EN SAVOIR PLUS SUR LE CONCEPT DE « VILLE APAISÉE »



www.mairie-soustons.fr

CITOYENNETÉ

9 RENCONTRES DE QUARTIERS AU PLUS PRÈS DES SOUSTONNAIS

Hardy, Soustons Plage, Mora, Route de Saint Geours, Costemale, Nicot, Quina, Cramat, Centre-ville, abords du lac de Soustons, route d'Azur, quartiers Est de la ville... D'octobre 2023 à octobre 2024, Mme le Maire et son équipe municipale ont pu donner rendez-vous à l'ensemble de la population soustonnaise lors de 9 rencontres de quartiers. Ces rencontres, volontairement organisées en plein air, au cœur des quartiers, ont permis à chacun de dialoguer directement avec les élus sur la vie quotidienne soustonnaise. A l'issue de ces 9 rendez-vous de proximité, Mme le Maire et Mr Serge Viarouge, son adjoint aux travaux, dressent un bilan de ces échanges.

PAROLES D'ÉLUS



FRÉDÉRIQUE CHARPENEL
Maire
de Soustons



SERGE VIAROUGE
Adjoint à Mme le Maire
Délégué aux travaux



Mme le Maire, M. Viarouge, quels sont les sujets qui ont été abordés lors de ces rencontres et quelles réponses concrètes avez-vous apportées ?

A l'issue de chacune de ces neuf rencontres de quartier, nous avons dressé à chaque fois un compte rendu des dysfonctionnements qui nous ont été demandé d'améliorer. Dans la semaine qui suivait chaque rencontre, ce compte rendu était transmis aux services concernés. On ne vous cache pas que les services techniques de la ville ont été au final les plus sollicités. **Un thème est revenu avec récurrence** sur l'ensemble des rencontres, **celui des vitesses excessives et de la sécurité des soustonnais sur l'espace public**. Constaté que c'est une inquiétude qui s'est au fil du temps accentuée voire généralisée, nous conforte dans la réflexion et le travail que nous avons effectués dans le pilotage et la mise en place du concept de « ville apaisée » qui va se concrétiser dès le début 2025. D'autres problèmes ont été régulièrement soulevés **notamment celui de l'état de l'éclairage public, des chaussées, de la voirie dans des**

secteurs bien définis, celui aussi de l'entretien des fossés, de l'évacuation des eaux pluviales en général. Là aussi, notre engagement pour régler ces problématiques passe à la fois par des réponses à court terme qui ont été très rapidement prises en compte par nos services techniques mais aussi par **une étude globale hydrogéologique que nous poursuivons** depuis plusieurs mois et que nous avons présentée aux habitants lors d'une réunion publique le 10 décembre. Enfin, en règle générale, sur chacun des cas qui nous ont été exposés lors de ces rencontres, nous sommes allés sur le terrain, que ce soit les élus ou les services pour constater les problèmes et planifier, dans la mesure du possible, les actions que nous pourrions mener avec nos partenaires (MACS, Emma, Sydec...), à court ou moyen terme.



1^{ères} rencontres à Hardy



Près de l'étang à Soustons



A l'abri de la salle A Noste pour les habitants de Quina et Cramat

CITOYENNETÉ

PARTICIPONS TOUTES ET TOUS AU RECENSEMENT DE LA POPULATION SOUSTONNAISE !



En ce début d'année 2025, la ville de Soustons réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés du 16 janvier au 25 février 2025.

Comment ça se passe ?

Une lettre de Mme le maire sera déposée dans votre boîte aux lettres pour vous informer de l'opération. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice internet, soit dans votre boîte aux lettres, soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement et plus économique pour la commune. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier vous seront remis par l'agent recenseur quelques jours plus tard.

Si vous n'avez reçu aucun document d'ici le 3 février 2025, contactez le service état-civil au 05 58 41 50 11

i Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site le-recensement-et-moi.fr

SOLIDARITÉ

LES ENFANTS DU CMJ LANCENT L'OPÉRATION « PIÈCES MOCHES »



Le Conseil Municipal des Jeunes de la Ville de Soustons a lancé depuis peu son opération "Pièces moches" chez de nombreux commerçants de la commune et en mairie où ils ont déposé des boîtes à pièces transparentes identifiées avec le logo qu'ils ont eux-mêmes imaginé pour l'occasion.

Celles-ci sont destinées à recevoir toutes les pièces qui traînent chez vous, au fond des tiroirs, de vos poches, sous les sièges de votre voiture, dans le tambour de votre machine à laver, dans des endroits fourre-tout, dans les manteaux de votre penderie et bien sûr celles en bout de vie, au fond de votre porte-monnaie...

Cette collecte imaginée et organisée par tous les enfants du Conseil Municipal des Jeunes de Soustons est destinée à récupérer une somme qui sera entièrement reversée aux associations caritatives soustonnaises.

Chez les commerçants soustonnais, n'hésitez donc pas à offrir un destin solidaire à vos « pièces moches ».



SERVICES PUBLICS

LES SERVICES PUBLICS DU PÔLE SOCIAL DÉLOCALISÉS PENDANT LES TRAVAUX

En raison des grands travaux de rénovation énergétique qui sont en cours de réalisation dans les bâtiments du Pôle Social, situés au 14, avenue du Maréchal Leclerc, la ville de Soustons vous informe que les services du CCAS, les antennes locales des services publics de l'État, de la Région, du Département, et de l'Intercommunalité ont été déplacés le temps des travaux (jusqu'en septembre 2025) sur d'autres sites de la commune notamment dans l'ancienne perception (1, rue Bernard Pontneau), au Pôle Enfance Jeunesse et Sports (avenue de Labouyrie), et dans la « Maison Gestède » (lieu de l'ancien centre de vaccination COVID près de l'Isle Verte).

i Pour savoir où vous pouvez désormais retrouver ces services : mairie-soustons.fr (Rubrique Actualités).

CITOYENNETÉ

TROIS SOUSTONNAIS AU CŒUR DES JEUX OLYMPIQUES

Laurence, Baptiste et Christophe, ont eu l'honneur et la chance d'intégrer la sélection des 45.000 volontaires qui ont contribué bénévolement à l'extraordinaire réussite des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024. **Conscients d'avoir vécu des moments inoubliables et privilégiés**, ils sont revenus à Soustons, **heureux de nous faire partager leurs aventures sportives et humaines...** Témoignages.

CHRISTOPHE

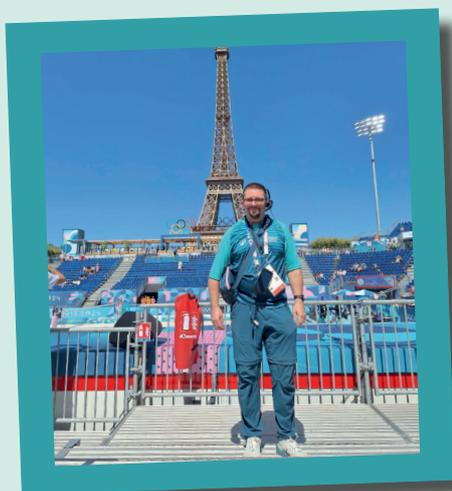
Volontaire sur les sites du Champ-de-Mars et de la Tour Eiffel.

« J'ai eu la chance d'être affecté sur le site emblématique du Champ-de-Mars et de la Tour Eiffel, où j'avais pour mission d'accueillir les chefs d'État, les membres des comités olympiques et les invités d'honneur. Il fallait être réactif car souvent les chefs d'État décidaient de venir au dernier moment. S'adapter était le maître mot. Nous avons seulement un préavis de 5 à 10 minutes pour réagir...

Personnellement, j'ai deux souvenirs sportifs en mémoire : les finales de Beach Volley sous la Tour Eiffel avec les sacres des brésiliennes chez les femmes et des suédois chez les hommes, et puis sans hésiter une seconde, le top, le sacre de l'équipe de France de judo par équipe en mort subite contre le Japon, que j'ai eu la chance de voir à l'Arena Champ-de-Mars ! Sur chaque site, l'ambiance était incroyable, fraternelle et festive.

J'ai également été bénévole sur les Jeux Paralympiques. Cette expérience m'a forcément marqué à jamais. C'était dingue, au fil du temps, c'était un peu comme si le handicap des athlètes disparaissait, seul l'athlète surgissait de l'exploit !

Ce que je retiens de mon aventure ? Que nous étions bien plus que de simples guides, que nous devenions peu à peu les ambassadeurs de l'olympisme, les garants d'une atmosphère accueillante, du lien humain devenu essentiel dans cet immense projet collectif ! »



LAURENCE ET BAPTISTE

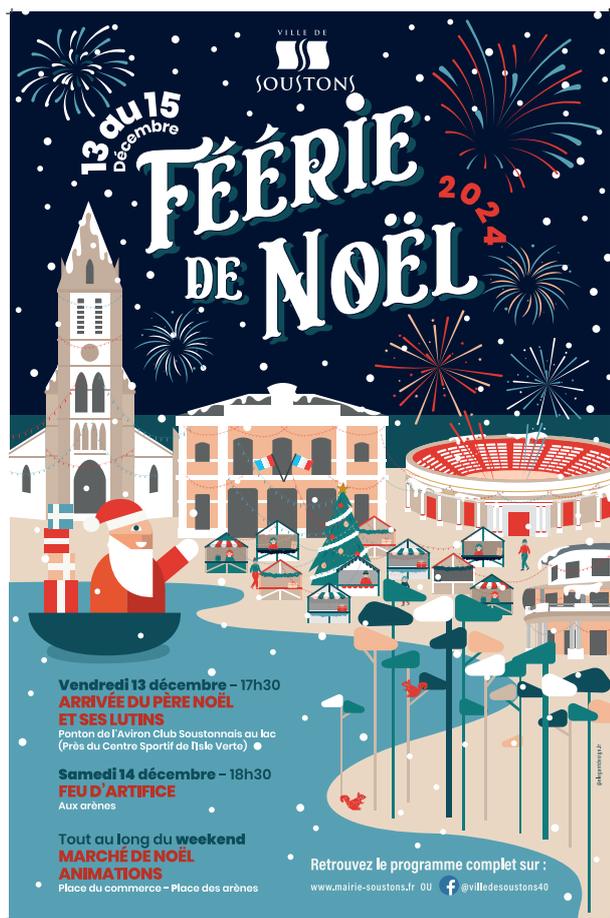
Volontaires au Stade de France

« Vivre les Jeux et contribuer à la fête de l'Olympisme est un rêve devenu réalité ! Nous étions tous deux affectés à l'accueil des spectateurs au Stade de France, en tant que chefs d'équipes. Cette expérience enrichissante nous a confrontés à des défis constants et a renforcé notre esprit d'équipe et notre ouverture culturelle.

Ce que nous garderons dans un coin privilégié de notre mémoire ? Deux moments résonnent encore en nous et propulse l'olympisme comme un exemple d'inclusivité et de solidarité ! Le premier fut la rencontre avec une spectatrice aveugle qui suivait un match de rugby à 7 à l'aide d'une tablette adaptée. Deux semaines après, nous l'avons revue. Elle se rappelait de notre rencontre. Le second, un moment unique et incroyable qui témoigne que tout est possible pendant les Jeux. Voir des spectateurs sourds et muets reprendre la « Marseillaise » en langage des signes, c'est un moment que nous n'oublierons jamais... Pour nous, le handicap est désormais une réalité que nous devons tous intégrer à notre quotidien. Le bénévolat, l'entraide, sont aujourd'hui des actes de générosité et d'engagement qui ne doivent pas se limiter aux grands événements.

Ces valeurs, portées par les 45.000 volontaires, rappellent que chaque geste compte et a le potentiel de transformer la vie de ceux qui en bénéficient. »





ANIMATIONS

DU 13 AU 15 DÉCEMBRE, SOUSTONS FÊTE NOËL

Le Père Noël arrivera à Soustons, dès le **vendredi 13 à 17h30, sur les eaux du lac de Soustons** pour amarrer avec ses lutins sur le ponton de l'Aviron Club Soustonnais à partir duquel sera dressé un village de Noël avec animations et marché des créateurs. Cette année, **la place du commerce et la place des Arènes** seront les lieux incontournables de ce week-end féérique et festif.

Un marché des créateurs, le long de l'avenue Labouyrie fera le lien entre les deux sites. Concerts, animations, spectacles, jeux pour enfants, et stands gourmands rythmeront les festivités pendant 2 jours en centre-ville. **Le samedi soir, à 18h30, un grand spectacle musical pyrotechnique, tiré depuis les Arènes, illuminera la ville.**

i Retrouvez le programme sur www.mairie-soustons.fr

SUR VOTRE AGENDA

- Du 13 au 15 décembre 2024
« Soustons fête Noël »
Animations au Lac de Soustons et en centre-ville (voir ci-contre)
- 15 janvier 2025
Vœux de Mme le Maire à la population soustonnaise
> Espace culturel à 19h
- Du 24 au 26 janvier 2025
Saison culturelle - Festival d'hiver ARTE FLAMENCO (voir ci-contre)
- 14 février 2025 - Saison culturelle
« 8m² Bienvenue en prison »
> Théâtre comédie - Espace culturelle à 20h30
- Du 19 février au 19 mars 2025
Dépôt des candidatures pour le **Concours de l’Affiche des Fêtes de Soustons 2025** (infos sur www.mairie-soustons.fr)
- 8 mars 2025 - « Soustons fête Carnaval »
- 8 mars 2025 - Saison culturelle « Palianytisia »
> Cirque - Espace culturelle à 20h30

 Tout savoir sur l'Agenda : www.mairie-soustons.fr

CULTURE

L'ÉTÉ SOUSTONNAIS DÉBUTE EN JANVIER !

En accueillant du 24 au 26 janvier son 3^{ème} hiver consécutif le festival ARTE FLAMENCO, Soustons dérègle une fois de plus les lois climatiques et l'ordre des saisons. L'été soustonnais débutera encore en janvier cette année, avec une déclinaison (et une délocalisation) incandescente du festival international montois de danse et musique flamenca. Il règnera pendant 3 jours et 2 nuits un « esprit de Triana », de l'espace culturel au local du Cercle Taurin de Soustons. **Juan Tomàs de la Molía, Lucía « La Bronce » et Sergio de Lope Quartet & José Valencia** seront au « cartelazo » d'une édition 2025 durant laquelle le rythme contagieux flamenco sera encore livré aux néophytes et passionnés avec « maestranza ». Les « aficionados » seront reçus **du côté du local du cercle Taurin de Soustons, boulevard Darrigade, pour des soirées sévillanes « off »** (vendredi et samedi) avant et après les spectacles (entrées libres). Le dimanche 26, **les danseuses de «El Golpe Tacon»** animeront l'espace culturel.

i Programme et billetterie en ligne sur festivalarteflamenco.fr ou mairie-soustons.fr



MAJORITÉ MUNICIPALE

Il y a bien des divergences de point de vue sur la gestion municipale entre notre équipe « Soustons, une ville à vivre » et celle qui s'est présentée face à la nôtre « Réussir avec vous ». Une de ces divergences porte sur la vision que nous avons, les uns et les autres, sur les emplois des agents municipaux. Un exemple récent illustre ce propos. Un agent de la commune travaillant à la crèche a souhaité se mettre en disponibilité pour des raisons familiales. Un poste laissé vacant pour mise en disponibilité ne peut être occupé que par son titulaire. Ce service de garde de jeunes enfants ne pouvant se faire en mode dégradé nous devons recruter un nouvel agent ayant les mêmes qualifications. La création d'un nouveau poste s'impose donc, c'est la loi. Cette création, qui permettra dans le cas

présent le recrutement d'un contractuel sur une durée limitée, doit être examinée et approuvée par le Conseil Municipal.

Lorsque cette création a été présentée en Conseil Municipal, un membre de l'équipe « Réussir avec vous » s'est ému de l'augmentation des effectifs et, partant de là, de la masse salariale qui pèserait trop lourd et ferait courir un risque aux finances de la commune, évoquant même l'impôt comme solution de financement. Il n'a pas voté la délibération proposée. Les emplois des agents municipaux sont présentés comme une charge financière par nos opposants. C'est un point de vue bien différent du nôtre qui mesure ces mêmes emplois à l'aune des services apportés à chacun de vous.

Notre équipe a choisi d'offrir aux

Soustonnais un service public de proximité et dont on souhaite que la qualité perdure que ce soit auprès des enfants – crèche – écoles – accueil périscolaire – centre de loisirs – espace jeunes – sport, qu'auprès des adultes – service instructeur d'urbanisme – titres sécurisés – prêt de salles – France Services pour ne citer que ceux-là, et enfin, pour tous, une police municipale et des équipes techniques qui entretiennent au quotidien les espaces verts, les voies, les bâtiments et prêtent main forte pour les manifestations de la commune, qu'elles soient organisées par nos soins ou par des associations. Ce choix de service est assumé et budgété.

L'équipe « Soustons, une ville à vivre » autour de Frédérique Charpenel

**GROUPE SOUSTONS
ENVIRONNEMENT SOLIDARITÉ
CITOYENNETÉ**

Existerait-il un trésor caché dans la forêt soustonnaise ?

La question se pose. En effet, lors de la séance du 19/06/2024, les élus de la majorité ont autorisé Madame le Maire à dépenser jusqu'à 1 million cinquante mille euros (1 050 000) pour acquérir 21 hectares de forêt dans une vente aux enchères. Déclarée adjudicataire, c'est finalement 403800 euros que devra déboursier la commune pour ces parcelles non contiguës, soit 2 fois le prix moyen constaté par la SAFER pour des biens similaires. Cette acquisition est non seulement une mauvaise affaire, mais nous considérons que c'est aussi une dépense inutile. Avec une propriété forestière de 1400 hectares, la commune n'a aucunement besoin de bois. Des investissements plus utiles, tels que la production de logements accessibles ou bien la réhabilitation de l'école élémentaire, seraient à notre avis, bien plus profitable pour les Soustonnaises et les Soustonnais. Nous vous souhaitons à toutes et à tous d'excellentes fêtes de fin d'année.

Sébastien Teulé

GROUPE RÉUSSIR AVEC VOUS

Le 12 novembre 2024, notre groupe a été surpris de voir Julien Courbet évoquer la problématique que la bergère de Soustons rencontre avec la municipalité, lors de son émission sur M6. En tant que groupe d'opposition municipale, nous souhaitons nous exprimer sur cette situation concernant l'expérimentation de sylvopastoralisme menée par Mme Jeanne Fernandes. Cette initiative, complexe et insuffisamment encadrée dès le départ, repose sur une simple convention sans contrat formel. Jugée non concluante par des élus de la majorité, elle a pris une tournure problématique, avec une bergère occupant illégalement l'espace public et sollicitant des dons via une cagnotte. De plus, le troupeau, constitué de races à viande, n'est même pas officiellement déclaré dans les Landes.

Nous sommes particulièrement préoccupés par le fait que des enfants viennent régulièrement nourrir les agneaux au biberon, en présence de chiens de garde, sans cadre légal défini.

Que se passerait-il en cas d'accident ? Cette situation, incohérente et risquée, a suffisamment duré. Nous regrettons également l'absence de débat ou de délibération en conseil municipal, même informelle, sur cette initiative qui mobilise des fonds publics importants. Il est important que notre commune ne soit pas associée publiquement à une affaire

qui, à l'origine, semblait approuvée par des élus locaux liés à la majorité municipale. La majorité doit désormais assumer ses responsabilités et résoudre cette situation en usant de toutes les voies légales disponibles. Laisser cette affaire se détériorer risquerait de ternir l'image de notre ville et de ses représentants, en donnant l'impression d'une administration maltraitant une personne en situation de précarité et son troupeau. Nous sommes sensibles à la situation de précarité évoquée par Mme Fernandes dans l'émission de Julien Courbet. Elle ne doit pas être laissée sans soutien, mais accompagnée pour reconstruire quelque chose de plus pérenne, ici ou ailleurs, ne serait-ce que pour le bien-être de ses animaux. Par ailleurs, nous rappelons que Mme Fernandes a rencontré des difficultés similaires dans une autre région, avant de quitter les lieux de manière abrupte, laissant derrière elle de nombreuses questions sans réponse. Nous envisageons de rencontrer Mme Fernandes pour échanger et essayer de trouver une solution durable pour elle et pour son troupeau. Nous appelons la majorité municipale à agir dans l'intérêt de notre commune et à mettre un terme à cette situation sans plus attendre.

***Les élus du groupe « Réussir avec vous ! »
Aurélié Soubeste, Elodie Montéro,
Philippe Saint Martin, Florian Deygas,
Olivier Péanne.***



LES MARIAGES 2024

- 22/06 MECA Charlotte & BARBIER Matthieu
 22/06 CRINON Chloé & RINGOT Louis
 22/06 RUGHOONAUTH Sewanee & RÉSANO Ludovic
 17/07 KAPLIOUKHINA Suzanna & RAJAIN Thibaut
 17/07 CAMUS Agnès & DURAND Emmanuel
 20/07 DELAVAL Marion & BOILEAU Nicolas
 27/07 MURCIA Véronique & GILBERT Frédéric
 27/07 NOGUES Aurélie & TERUEL-VAISSIERE Samuel
 17/08 PETIT Benjamin & SOLANO GARCIA David
 07/09 CLAUDE Margaux & LASSALLE Julien
 14/09 BRETHES Myléna & DE SOLA Benjamin
 28/09 LESBATS Chantal & GARCIA HIDALGO Rocio
 28/09 SALHA Amandine & HARDY Stéphane
 05/10 LIAL Séverine & RAMBAUD Denis



LES NAISSANCES 2024

- 21/06 MEUZY NIKOLAEVA Elio
 28/06 BAMBALÈRE Jade
 02/07 AIRAULT Mahée
 11/07 AROUCH Gabrielle
 13/07 PIERMAY Tayron
 12/08 PINSOLLE Anaé
 21/08 CAUNÈGRE Jules
 24/08 DUCOS PINA Louka
 28/09 HEYDEL BALAND Ava
 17/10 FRÉGIER Albane
 22/10 ANÉ MOURLHON Garance
 29/10 OLHARAN Maya

LES DÉCÈS

2024



- | | | |
|-----------------------|------------------------|------------------------|
| 30/06 SOLER Marie | 08/08 DUDON Fernand | 04/10 PIPET Jean-Louis |
| 01/07 LAHARY André | 05/09 VIGNACQ Huguette | 08/10 CASTELOT Jacques |
| 11/07 ANTINORI Clara | 19/09 LASCORS Michel | 17/10 LAPENU Gilberte |
| 29/07 TOURNIER Jeanne | 21/09 DUCROCQ Denise | 23/10 MOREL Antoine |
| 31/07 CHATEL Bernard | | 28/10 VIDART Jocelyne |

Afin de respecter votre vie privée, les familles n'ayant pas donné leur accord ne figurent pas dans cette rubrique.

LES SERVICES MUNICIPAUX, VOS PARTENAIRES DE PROXIMITÉ



Accueil de la mairie

9, pl. de l'Hôtel de ville
 Lun. au ven. 8h30-12h/13h30-17h30
 (vend. 17h) - Sam. 9h30-12h
contact@mairie-soustons.fr

Secrétariat Mme le Maire et élus Demande de rendez-vous

05 58 41 48 87
secretariat@mairie-soustons.fr

ABC de Soustons (Atlas de la Biodiversité)

severine.guyot@mairie-soustons.fr

Etat Civil : 05 58 41 50 11

Carte d'identité et passeport
 Dépôt dossiers sur RDV
 Pré-dossier sur www.ants.gouv.fr

Police Municipale : 05 58 41 54 99

Accueil 8h30-12h et 13h30-17h
police.municipale@mairie-soustons.fr

Pôle Enfance Jeunesse et Sports 05 58 41 37 23

Av. Labouyrie (face école Isle Verte)
 Lun. au vend. 9h-12h / 13h30-17h30
secretariat-ejs@mairie-soustons.fr

Services Techniques : 05 58 41 24 80

services.techniques@mairie-soustons.fr
 Lun. au ven. 8h30-12h / 14h-17h30 (vend. 17h)

Réservations salles municipales

Mar. et mer. 9h-12h en mairie
 Tél. : 05 58 41 43 10

culture@mairie-soustons.fr

Service Urbanisme

Dématérialisation des autorisations d'urbanisme via www.e-permis.fr
 Tél. 05 58 41 48 85 ou
accueil.urbanisme@mairie-soustons.fr
 Accueil : Lun, mar, jeu et vend. 9h-12h

Centre Communal Action Sociale 05 58 41 44 76

Lun. au jeu. 8h30-12h/13h30-17h30
 Ven. 8h30-12h et 14h-17h
ccas@mairie-soustons.fr

Espace France Services 05 58 41 44 76

Lun. 8h30-13h, mar. 9h-12h / 13h30-18h
 merc. 8h30-12h30, jeu. 13h30-18h
 Ven. 8h30-12h30
franceservices@mairie-soustons.fr

RESPIRONS, PROFITONS, RALENTISSONS

À SOUSTONS, NOUS PRENONS SOIN
LES UNS DES AUTRES



ULTRA RÉSISTANT

JEAN OOGHE - Résistant précoce, homme de convictions profondément humain, infatigable combattant, Jean Ooghe est, à l'aube de son 97^{ème} printemps, un « Mémorial » sur lequel le temps ne semble avoir aucun effet. Depuis sa maison soustonnaise, il se consacre à l'écriture d'ouvrages et de revues dédiés à la Deuxième Guerre mondiale.



Au beau milieu des massifs fleuris de son jardin, **Jean Ooghe est apparu**. L'œil « coquin » et rieur, le verbe aisé, la gouaille nordiste, prompt et souvent empli d'humour, il nous invite à pénétrer dans son bureau. Baigné par un soleil printanier qui traverse les baies vitrées, l'espace est à la fois une bibliothèque et un musée. Des livres d'histoire, de philosophie, de politique grimpent aux murs, comme du lierre jusqu'au toit. Des revues, des documents d'époque, des articles de journaux sont posés çà et là, en attente d'un intérêt opportun. Jean Ooghe s'assoit devant l'écran de son ordinateur, un spécimen dernier cri, immense, que l'on imagine plutôt appartenir à un ado « gamer », accro à « Call Of Duty »*(Jeu vidéo dont le nom se traduit par « l'appel du devoir ») Justement « l'appel du devoir », celui de sa mémoire, parlons-en...

Le devoir de mémoire chez Jean n'est pas une posture, et le souvenir vibrant de ses camarades ou proches tombés au combat ou disparus en déportation anime inexorablement sa vie.

« **Je suis un des rares survivants de la Deuxième Guerre mondiale** » dit-il de sa voix assurée. Et par là même l'un des rares gardiens de l'Histoire de la Résistance... Après s'être retiré d'une vie politique durant

laquelle il fût conseiller général (1967-1985), maire de Sainte Geneviève des Bois (1971-1990), commune qu'il considérait à l'époque comme sa « maîtresse », et sénateur de l'Essonne (1977-1986), Jean Ooghe a débarqué à Soustons il y a maintenant plus de 35 ans.

« **Il a fallu que je vienne ici pour me rendre compte de l'importance de ce que j'avais fait durant la Résistance...** » ; et de l'importance de transmettre aux jeunes générations le souvenir des actes de courage et de résistance de celles et ceux qui ont lutté, comme lui, contre l'occupant.

Dans les Landes, il préside l'ANACR (Association Nationale des Anciens Combattants et Ami(e)s de la Résistance), et s'investit sans compter dans la publication d'ouvrages et de revues sur la guerre et la déportation.

Chaque ouvrage est le résultat d'une alchimie entre sa mémoire, riche et vivace, et sa soif insatiable de connaissances qu'il emmagasine à travers les livres et les documents d'archives. Il écrit, fait éditer, publie, organise des expositions, se démène pour que chacun se souvienne, pour que personne n'oublie.

Ce devoir de mémoire est pour lui aussi une manière d'exhorter des souvenirs

douloureux qu'il a connus jeune adolescent ; **sa blessure par balle à la jambe lors d'un combat au corps à corps avec un agent de la Gestapo**, l'exode qui lui a fait quitter Billy Montigny, terre d'ancrage ouvrière et familiale, au cœur des Houillères du bassin du Nord et du Pas-de-Calais, la clandestinité, celle destinée à son père, résistant communiste engagé et courageux, l'arrestation de sa grand-mère, torturée, subissant le supplice de « la baignoire » car elle avait caché des personnes recherchées.

Pour toutes ces personnes d'une bravoure sans faille, pour tous les camarades du réseau départemental des jeunes patriotes qu'il commandait à 16 ans, il écrit et transmet. Malgré les blessures, malgré ces souvenirs qui le hantent, il considère **cette période comme la plus incroyable de sa vie.** **Vivre la Résistance au quotidien, être chef de réseau, organiser des sabotages, mener des troupes vers la liberté, lui a donné une force intérieure qui l'a guidé tout au long de sa vie.**

Après la guerre, cette force a permis à Jean, **l'autodidacte, passionné par les sciences et disciple de la philosophie matérialiste chère à Diderot, de se construire une vie exceptionnelle.** Sa vie a été ponctuée d'expériences uniques, comme celle d'être responsable de 16 éditions locales du quotidien régional « Liberté » après 1945, celle encore de devenir directeur en 1965 des « écoles centrales du Parti Communiste », à Paris, celle de côtoyer des personnages comme Louis Aragon ou Maurice Thorez, celle de la Légion d'Honneur qu'il reçoit en 1984, par le Président François Mitterrand, l'homme de Latche.

Aujourd'hui, rencontrer Jean Ooghe va bien au-delà d'un simple portrait, d'un simple récit biographique. L'homme se révèle à travers ses émotions, ses motivations, ses anecdotes, nous permettant de saisir **sa profonde humanité et de mieux comprendre la force qui l'anime dans son devoir de mémoire.**

Jean est un Mémorial, ultra résistant, à la souffrance, au temps qui passe et à la vieillesse. Il est un homme de rassemblement pour la résistance landaise, comme l'est devenu le monument édifié à Théthieu en 2021, monument qu'il a initié, un projet qui lui tenait à cœur, et qui restera à jamais comme le témoignage de la Résistance qu'il a chevillée au cœur. ■